

Collectivité : COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

<p>Date de convocation : 17/10/2022</p> <p>Membres :</p> <p>En exercice <input type="text" value="19"/></p> <p>Présents : <input type="text" value="17"/></p> <p>Votants : <input type="text" value="18"/></p> <p>Date d'affichage : 25/10/2022</p> <p>Date de publication : 25/10/2022</p>	<p>Le 24 octobre 2022 à 20h30 au foyer polyvalent</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie CAUSSÉ, Maire.</p> <p>Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Anne-Marie CAUSSÉ, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÉT, Nathalie FREMY, Aurélia FOURNIER, Huguette LALANNE, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PEDEMARY, Tovo RABEMANANTSOA, Séverine RODRIGUES et Aurore VERDIER</p> <p>Était représenté : Fabrice GUIRAUD par Jean-Georges CLAIR</p> <p>Absente : Josette VALLAU</p> <p>Secrétaire de séance : Gabriel BEUGIN</p>
---	--

DÉLIBÉRATION N° 2022-85**OBJET : État d'assiette et destination des coupes de bois pour l'année 2023**

Conformément à l'aménagement forestier de la forêt communale et au regard de l'état sanitaire des peuplements forestiers, les coupes proposées par l'ONF à l'état d'assiette 2023 sont les suivantes :

N° de parcelle	Nature de la coupe	Essences	Volume prévisionnel (m3)	Surface (Ha)
5b	E2	PM	55	2.72
6a	E4	PM	73	2.42
6b	E4	PM	106	3.53
8a	E3	PM	209	6.96
TOTAL			443	15.63

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider la proposition du programme des coupes de l'année 2023 proposé par l'ONF et tel que présenté précédemment,
- que toutes les coupes seront vendues sur pied par l'ONF en vente de gré à gré par soumission ou en vente de gré à gré simple,
- de donner pouvoir à Mme le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de commercialisation des bois.

POUR : 18

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Envoyé en préfecture le 27/10/2022

Reçu en préfecture le 27/10/2022

Publié le

SLOW

ID : 033-213300775-20221024-2022_85-DE

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 24 octobre 2022

Le Maire



Anne-Marie CAUSSÉ

Le secrétaire de séance



Gabriel BEUGIN